



**SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE DH 44 462 000**  
**SIEGE SOCIAL : ZONE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE (PARCELLE N°35)**  
**AGADIR - RC N°: 4399**

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de la Société Immobilière le Tivoli sont convoqués au siège social du Crédit Immobilier et hôtelier, 187 avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Extraordinaire le 26 décembre 2022, à 11 Heures et dont l'ordre du jour arrêté est le suivant :

1. Ratification de la validité des modalités de la convocation ;
2. Validation du rapport d'évaluation des actifs immobiliers destinés à la cession ;
3. Validation de la cession des actifs immobiliers de la société ;
4. Pouvoirs en vue de formalités légales ;
5. Questions diverses.

Les documents, ci-après, sont mis à votre disposition au siège social :

- La feuille de présence ;
- Les lettres de convocation ;
- Le texte de projet des résolutions présentés par le conseil d'administration ;
- La liste des administrateurs ;